

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Comptabilité (Abrégée) applicable aux collectivités territoriales uniques moins de 3 500 habitants, : MAIRIE DE MARON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21360112300010

POSTE COMPTABLE : Service de gestion comptable de Châteauroux

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	45
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	47
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	50
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	51
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	52
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	53
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	54

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

	I – INFORMATIONS GENERALES	
	INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
		A

Informations statistiques	
Population totale	Valeurs
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	736

Informations fiscales (N-2)	
Collectivité	

Informations financières – ratios	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1279,99
3 Dépenses d'équipement brut / population	1355,75
4 Encours de dette / population (2) (3)	201,27
5 DGF / population	186,82
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

	I - INFORMATIONS GENERALES	I
	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N°1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (2)
TOTAL DU BUDGET	721 075,20	921 299,60	205 243,63 A1
Investissement	103 330,33	135 710,40 (3)	-5 773,22 A2
Fonctionnement	617 744,87	785 569,20 (4)	211 016,85 A3

RESTES A REALISER N°1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00 III + IV	0,00 B1
Investissement	I	0,00 III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1	405 468,03	
Investissement	A2 + B2	26 606,85	
Fonctionnement	A3 + B3	378 861,18	

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de l'fonctionnement, reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	
	+ REPORTS	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	
	= Total de la section d'investissement (2)	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	
	+ REPORTS	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	
	= Total de la section de fonctionnement (3)	
TOTAL DU BUDGET (4)		1 200 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	94 310,52	0,00	148 133,74	148 133,74	148 133,74
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		94 560,52	0,00	148 133,74	148 133,74	148 133,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	47 500,00	0,00	49 700,00	49 700,00	49 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		47 500,00	0,00	49 700,00	49 700,00	49 700,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		142 060,52	0,00	197 833,74	197 833,74	197 833,74

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 166,26		2 166,26	2 166,26	2 166,26
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 166,26		2 166,26	2 166,26	2 166,26

TOTAL	144 226,78	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
+					
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE				0,00
=					
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			200 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	32 232,00	0,00	44 682,00	44 682,00	44 682,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		32 232,00	0,00	44 682,00	44 682,00	44 682,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 594,00	0,00	15 781,88	15 781,88	15 781,88
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	65 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		68 594,00	0,00	70 781,88	70 781,88	70 781,88
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		100 826,00	0,00	115 463,88	115 463,88	115 463,88

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	41 102,71		49 857,98	49 857,98	49 857,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 071,29		8 071,29	8 071,29	8 071,29
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement			49 174,00	57 929,27	57 929,27	57 929,27

TOTAL	150 000,00	0,00	173 393,15	173 393,15	173 393,15
+					
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE			26 606,85	
=					
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			200 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	55 763,01
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

MAIRIE DE MARON - PRINCIPAL - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	322 726,00	0,00	436 500,00	436 500,00	436 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	266 500,00	0,00	346 570,73	346 570,73	346 570,73
014	Atténuations de produits	32 500,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	113 050,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		734 776,00	0,00	926 070,73	926 070,73	926 070,73
66	Charges financières	8 050,00	0,00	6 900,00	6 900,00	6 900,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	8 000,00		9 100,00	9 100,00	9 100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		750 826,00	0,00	942 070,73	942 070,73	942 070,73

023	Virement à la section d'investissement (4)	41 102,71		49 857,98	49 857,98	49 857,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 071,29		8 071,29	8 071,29	8 071,29
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		49 174,00		57 929,27	57 929,27	57 929,27

TOTAL	800 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
			+		
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.
(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 250,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMJ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 061,89	0,00	67 500,00	67 500,00	67 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	19 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
731	Fiscalité locale	361 000,00	0,00	404 000,00	404 000,00	404 000,00
74	Dotations et participations (3)	165 000,00	0,00	165 967,00	165 967,00	165 967,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
Total des recettes de gestion courante		586 811,89	0,00	673 967,00	673 967,00	673 967,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,56	5,56	5,56
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		586 816,89	0,00	673 972,56	673 972,56	673 972,56

042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	2 166,26		2 166,26	2 166,26	2 166,26
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 166,26		2 166,26	2 166,26	2 166,26

TOTAL	588 983,15	0,00	676 138,82	676 138,82	676 138,82
+					
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	323 861,18	
=					
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 000 000,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	55 763,01
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	2 166,26	2 166,26
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	49 700,00	0,00	49 700,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	148 133,74	0,00	148 133,74
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	197 833,74	2 166,26	200 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	200 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	436 500,00		436 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	346 570,73		346 570,73
014 Atténuations de produits	33 000,00		33 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	110 000,00	0,00	110 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	6 900,00	0,00	6 900,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	9 100,00	8 071,29	17 171,29
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		49 857,98	49 857,98
Dépenses de fonctionnement – Total	942 070,73	57 929,27	1 000 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 000 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

MAIRIE DE MARON - PRINCIPAL - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 781,88	0,00	15 781,88
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	44 682,00	0,00	44 682,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		8 071,29	8 071,29
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		49 857,98	49 857,98
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		60 463,88	57 929,27	118 393,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	26 606,85
--	------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	55 000,00
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	200 000,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 500,00		67 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	27 000,00		27 000,00
731	Fiscalité locale	404 000,00		404 000,00
74	Dotations et participations (8)	165 967,00		165 967,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	4 500,00	0,00	4 500,00
76	Produits financiers	5,56	0,00	5,56
77	Produits spécifiques (8)	0,00	2 166,26	2 166,26
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		673 972,56	2 166,26	676 138,82

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		323 861,18
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 000 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
								200 000,00	
TOTAL	144 226,78	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions déquipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	94 310,52	0,00	0,00	148 133,74	148 133,74	0,00	0,00	148 133,74	148 133,74
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	94 560,52	0,00	0,00	148 133,74	148 133,74	0,00	0,00	148 133,74	148 133,74
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	49 700,00	49 700,00	0,00	0,00	49 700,00	49 700,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)									
Total des dépenses financières	47 500,00	0,00	0,00	49 700,00	49 700,00	0,00	0,00	49 700,00	49 700,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	142 060,52	0,00	0,00	197 833,74	197 833,74	0,00	0,00	197 833,74	197 833,74
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 166,26			2 166,26	2 166,26			2 166,26	2 166,26
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	2 166,26			2 166,26	2 166,26			2 166,26	2 166,26

0001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	Total des dépenses d'investissement cumulées 200 000,00
----------	---------------------------------------	---------	---	---------------------------	------------------------	--	---	--	--

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RI 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (ci. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde de l'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

			III
			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					III = I + II
TOTAL	85 000,00	I	118 393,15	II	118 393,15
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	32 232,00	0,00	44 682,00	44 682,00	44 682,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1683 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	32 232,00	0,00	44 682,00	44 682,00	44 682,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 594,00	0,00	15 781,88	15 781,88	15 781,88
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	3 594,00	0,00	15 781,88	15 781,88	15 781,88
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	35 826,00	0,00	60 463,88	60 463,88	60 463,88
021 Virement de la section de fonctionnement	41 102,71		49 857,98	49 857,98	49 857,98
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 071,29		8 071,29	8 071,29	8 071,29
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	49 174,00		57 929,27	57 929,27	57 929,27
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					26 606,85
Affectation au compte 1068 (8)					55 000,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					
					200 000,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = Dr/042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

						III	
						A1	
Chap / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
						II	
TOTAL	144 226,78	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	94 310,52	0,00	0,00	148 133,74	148 133,74	0,00	148 133,74
2111 Terrains nus	1 400,00	0,00	0,00	46 400,00	46 400,00	0,00	46 400,00
212 Agencements et aménagements de terrains	3 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
2131 Bâtiments publics	15 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	1 500,00	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00
21538 Autres réseaux	1 320,00	0,00	0,00	2 880,00	2 880,00	0,00	2 880,00
2156 Matériel et outillage incendie, déf. civ	6 500,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
2157 Matériel et outillage technique	6 700,00	0,00	0,00	27 400,00	27 400,00	0,00	27 400,00
2158 Autres inst.,matériel,outil. techniques	56 960,52	0,00	0,00	46 353,74	46 353,74	0,00	46 353,74
2183 Matériel informatique	1 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00
2188 Autres immobilisations corporelles	700,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	94 560,52	0,00	0,00	148 133,74	148 133,74	0,00	148 133,74
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	47 500,00	0,00		49 700,00	49 700,00		49 700,00	49 700,00
1641 Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus	47 500,00 0,00	0,00 0,00		49 000,00 700,00	49 000,00 700,00		49 000,00 700,00	49 000,00 700,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	47 500,00	0,00		49 700,00	49 700,00		49 700,00	49 700,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	142 060,52	0,00		197 833,74	197 833,74		197 833,74	197 833,74
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 166,26			2 166,26	2 166,26			2 166,26
Reprise sur autofinancement antérieur	2 166,26			2 166,26	2 166,26			2 166,26
13911 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	152,45			152,45	152,45			152,45
13912 Subv. transf. Régions	381,12			381,12	381,12			381,12
13913 Subv. transf. Départements	762,25			762,25	762,25			762,25
13918 Autres subventions d'équipement transf.	870,44			870,44	870,44			870,44
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00			0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre	2 166,26			2 166,26	2 166,26			2 166,26

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-I-2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RI 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		III – VOTE DU BUDGET				
					A3	
					III	
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	85 000,00	I	0,00	118 393,15	118 393,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	32 232,00	0,00	44 682,00	44 682,00	44 682,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	9 612,00	9 612,00	9 612,00
1323	Subv. non transf. Départements	15 797,00	0,00	19 515,00	19 515,00	19 515,00
13246	Attributions compensation investissement	15 555,00	0,00	15 555,00	15 555,00	15 555,00
1348	Autres fonds non transférables	880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		32 232,00	0,00	44 682,00	44 682,00	44 682,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 594,00	0,00	15 781,88	15 781,88	15 781,88
10222	FCTVA	2 094,00	0,00	14 281,88	14 281,88	14 281,88
10226	Taxe d'aménagement	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (1649, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 594,00	0,00	15 781,88	15 781,88	15 781,88
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		35 826,00	0,00	60 463,88	60 463,88	60 463,88
021	Virement de la section de fonctionnement	41 102,71		49 857,98	49 857,98	49 857,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 071,29		8 071,29	8 071,29	8 071,29
2812	Agencements et aménagements de terrains	172,91				172,91
28131	Bâtiments publics	7 898,38				7 898,38

		Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	I	0,00	II	III = I + II 0,00
Total des recettes d'ordre		49 174,00			57 929,27		57 929,27

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sau 1 66 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

III – VOTE DU BUDGET						III
						B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I						
	TOTAL	800 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
011	Charges à caractère général (3)	322 726,00	0,00	0,00	436 500,00	436 500,00	0,00	436 500,00	436 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	266 500,00	0,00	346 570,73	346 570,73				346 570,73
014	Atténuations de produits	32 500,00	0,00	33 000,00	33 000,00				33 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	113 050,00	0,00	110 000,00	110 000,00				110 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	734 776,00	0,00	926 070,73	926 070,73	0,00	0,00	926 070,73	926 070,73
66	Charges financières	8 050,00	0,00	6 900,00	6 900,00				6 900,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	8 000,00		9 100,00	9 100,00				9 100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00						
	Total des dépenses financières	16 050,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
	Total des dépenses réelles	750 826,00	0,00	942 070,73	942 070,73	0,00	0,00	942 070,73	942 070,73
023	Virement à la section d'investissement	41 102,71		49 857,98	49 857,98				49 857,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 071,29		8 071,29	8 071,29				8 071,29
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	49 174,00		57 929,27	57 929,27	0,00	0,00	57 929,27	57 929,27

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 000 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B
--	--	-----	---

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						676 138,82
	TOTAL	588 983,15	0,00	676 138,82		676 138,82
013	Atténuations de charges (2)	1 250,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 061,89	0,00	67 500,00	67 500,00	67 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	19 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
731	Fiscalité locale	361 000,00	0,00	404 000,00	404 000,00	404 000,00
74	Dotations et participations (2)	165 000,00	0,00	165 967,00	165 967,00	165 967,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
	Total des recettes de gestion des services	586 811,89	0,00	673 967,00	673 967,00	673 967,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,56	5,56	5,56
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5,00	0,00	5,56	5,56	5,56
	Total des recettes réelles	586 816,89	0,00	673 972,56	673 972,56	673 972,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 166,26		2 166,26	2 166,26	2 166,26
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	2 166,26		2 166,26	2 166,26	2 166,26

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	323 861,18
--	---------------------------------------	------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 000 000,00
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III	
									II	II = I + II
	TOTAL	800 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1	000 000,00
011	Charges à caractère général (4)	322 726,00	0,00	436 500,00	436 500,00	0,00	0,00	436 500,00	436 500,00	436 500,00
60611	Eau et assainissement	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60612	Énergie - Électricité	40 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
60621	Combustibles	60 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
60622	Carburants	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentation	32 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
60624	Produits de traitement	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	226,00	0,00	800,00	800,00	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
60631	Fournitures d'entretien	3 200,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 100,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	150,00	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
613	Locations	4 400,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	500,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61524	Entretien bois et forêts	9 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel rouillant	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	12 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6161	Multirisques	7 150,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
618	Divers	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	7 430,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
624	Transports biens, transports collectifs	300,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	70,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 700,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	3 300,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6284	Redevances pour services rendus	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	266 500,00	0,00	346 570,73	346 570,73		346 570,73	346 570,73
6218	Autre personnel extérieur	500,00	0,00	500,00	500,00		500,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 500,00	0,00	6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6411	Personnel titulaire	160 000,00	0,00	199 920,73	199 920,73		199 920,73	199 920,73
6413	Personnel non titulaire	10 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	90 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00	150,00	150,00		150,00	150,00
014	Atténuations de produits	32 500,00	0,00	33 000,00	33 000,00		33 000,00	33 000,00
739211	Attribution de compensation	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
7392221	Fonds prééquation ress. com. et intercom	6 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	113 050,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
65311	Indemnités de fonction	39 000,00	0,00	41 400,00	41 400,00	0,00	41 400,00	41 400,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	45,00	0,00	95,00	95,00	0,00	95,00	95,00
65568	Autres contributions	63 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II	Pour information Crédits générés hors AE 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) 0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		734 776,00	0,00	926 070,73	926 070,73	0,00	926 070,73	926 070,73
66	Charges financières	8 050,00	0,00	6 900,00	6 900,00		6 900,00	6 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 050,00	0,00	6 900,00	6 900,00		6 900,00	6 900,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	8 000,00		9 100,00	9 100,00		9 100,00	9 100,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	8 000,00		9 100,00	9 100,00		9 100,00	9 100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00					
Total des charges financières et spécifiques		16 050,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
Total des dépenses réelles		750 826,00	0,00	942 070,73	942 070,73	0,00	942 070,73	942 070,73
023	Virement à la section d'investissement	41 102,71		49 857,98	49 857,98		49 857,98	49 857,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 071,29		8 071,29	8 071,29		8 071,29	8 071,29
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	8 071,29		8 071,29	8 071,29		8 071,29	8 071,29
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		49 174,00		57 929,27	57 929,27		57 929,27	57 929,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ($DF\ 042 = RI\ 040$) ($DF\ 043 = RF\ 043$).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des IONE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECHETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	588 983,15	0,00	676 138,82	676 138,82	676 138,82
013	Atténuations de charges (3)	1 250,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 250,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 061,89	0,00	67 500,00	67 500,00	67 500,00
7022	Coupe de bois	4 791,89	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
7032	Stationnement et location voie publique	2 400,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 470,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	27 000,00	0,00	63 100,00	63 100,00	63 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	19 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	19 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
732223	Fonds départ. DMTTO pour com - 50000 hab.	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
731	Fiscalité locale	361 000,00	0,00	404 000,00	404 000,00	404 000,00
73111	Impôts directs locaux	221 000,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	140 000,00	0,00	159 000,00	159 000,00	159 000,00
74	Dotations et participations (3)	165 000,00	0,00	165 967,00	165 967,00	165 967,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
741121	DSR des communes	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
741127	DNP des communes	8 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
744	FCTVA	1 500,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
74718	Autres participations Etat	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	350,00	0,00	350,00	350,00	350,00
74741	Participation communes membres du GFP	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7484	Dotation de recensement	1 459,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	5 111,00	0,00	18 117,00	18 117,00	18 117,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
752	Revenus des immeubles	4 500,00 0,00	0,00 0,00	4 500,00 0,00	4 500,00 0,00	4 500,00 0,00
75888	Autres					
Total des recettes de gestion des services		586 811,89	0,00	673 967,00	673 967,00	673 967,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,56	5,56	5,56
7688	Autres	5,00	0,00	5,56	5,56	5,56
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		586 816,89	0,00	673 972,56	673 972,56	673 972,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 166,26		2 166,26	2 166,26	2 166,26
777	Rec... subv inv transférées cpté résult		2 166,26		2 166,26	2 166,26
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 166,26		2 166,26	2 166,26	2 166,26

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devises	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		
														Emprunts et dettes à l'origine du contrat	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers Total)				950 000,00												
1641 Emprunts en euros (total)				950 000,00												
10000219201 39123029101	CRCA CRCA	03/01/2017 20/10/2005	30/06/2017 20/01/2006	200 000,00 750 000,00	F V		1,000	0,000 0,000	EUROS EUROS	T T		X X		N N	A-1 A-1	
1643 Emprunts en devises (total)				0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00												

Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Taux initial	
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)
						Niveau de taux (5)	Taux actuariel
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00			
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00			
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00			
1687 Autres dettes (total)				0,00			
Total général				950 000,00			

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

		IV – ANNEXES	
		ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
		B1.2	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		279 221,38					48 635,57	6 875,67	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		279 221,38					48 635,57	6 875,67	0,00
10000219201 39123029101	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	73 589,78 205 631,60	4,24 5,80	F V	1,000 4,350	17 035,34 31 600,23	672,14 6 203,53	0,00 0,00	0,00 0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		700,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	N	0,00	-	700,00	0,00		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			
						Taux d'intérêt	Index (14)	Charges d'intérêt (16)	Annuité de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
Total général		0,00		279 921,38				48 635,57	6 875,67
									0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régles à échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat de change éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat de change éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
IV	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou étant entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (triné)	Nombre de produits % de l'encours	2 99,75	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	279 221,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N					V B3.1	
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	9 100,00		8 136,03	17 236,03	0,00	17 236,03
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	9 100,00		8 136,03	17 236,03	0,00	17 236,03
Provisions pour créances douteuses	0,00	09/12/2021	136,03	136,03	0,00	136,03
Créance douteuse (loyers impayés du restaurant "Le Chat Noir")	9 100,00	05/04/2025	8 000,00	17 100,00	0,00	17 100,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	9 100,00		8 136,03	17 236,03	0,00	17 236,03
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	SOLDE
		A		B	C = A + B	D	E = C - D
- des comptes de tiers		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		9 100,00		8 136,03	17 236,03	0,00	17 236,03

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00
Adjoint technique territorial principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00
Adjoint territorial du patrimoine principal 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	3,00	7,00	7,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		IV B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Medico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non déclarés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-1 : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifiée par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont l'autorité territoriale.

332-7-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-12 : Modalités particulières recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L362).

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	26 606,85	26 606,85
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	26 606,85	26 606,85

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	55 000,00	55 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	26 606,85	26 606,85
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	81 606,85	81 606,85

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	51 166,26	51 166,26
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	89 266,15	89 266,15
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	38 099,89	38 099,89

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	51 166,26	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	49 000,00	49 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	49 000,00	49 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	2 166,26	2 166,26
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	2 166,26	2 166,26

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	89 266,15	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	31 336,88	31 336,88
10222	FCTVA	14 281,88	14 281,88
10226	Taxe d'aménagement (3)	1 500,00	1 500,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	15 555,00	15 555,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	57 929,27	57 929,27
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2812	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	<i>172,91</i>	<i>172,91</i>
28131	<i>Bâtiments publics</i>	<i>7 898,38</i>	<i>7 898,38</i>
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>49 857,98</i>	<i>49 857,98</i>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

					IV
					D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de propriété foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB	419 000,00	0,00	32,72	0,00	137 097,00
TFPNB	97 600,00	0,00	36,90	0,00	36 014,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	30 000,00	0,00	19,19	0,00	5 757,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 12

Contre : 3

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2025

Présenté par le maire (1),

A Mâron, le 05/04/2025

Délibéré par l'assemblée du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A Mâron, le 05/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil municipal (2),(3).

Agnès PERROT	
Angélique COCLIN	
Aurélien VARVOU	
Claire de TARLÉ	
Corinne BERNARD	
Daniel PILLET	
Gilbert BLANC	
Guilhem de TARLÉ	
Jean-Gilles LAFARCINADE	
Marie-Noëlle BILLARD	
Nathalie RHIMBERT-BONNET	
Philippe COMPIN	
Yannick GUIGNAT	
Yves MILLET	
Éric FRESNEAU	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le 08/04/2025

A Mâron, le 08/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.